

Prévention et gestion des comportements-problèmes (2022)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	5
INTERVENANT PRESSENTI.....	5
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	5
EVALUATION DE LA FORMATION.....	5
SANCTION DE LA FORMATION.....	6

CONTEXTE

« Depuis quelques années, les politiques publiques incitent les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux à être particulièrement attentifs à la continuité des parcours, et à se montrer garants de la qualité de vie et du bien-être des personnes accompagnées.

Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, ainsi que le « *désarroi* » des professionnels, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention.

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés d'accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives.

Les professionnels sont amenés à se poser des questions d'ordre éthique en lien avec l'accompagnement dans la mesure où ils sont confrontés à une situation paradoxale dans laquelle le devoir d'accompagner avec bienveillance se heurte à des difficultés relationnelles et à des situations de violence. Le décodage de ces comportements-problèmes pour les professionnels reste parfois difficile et les équipes se trouvent démunies pour proposer un accompagnement adapté.

Le principe de prévention impose, toutefois, de permettre aux équipes d'accéder à une meilleure connaissance de ces troubles (capacités d'analyse et de recul sur les situations individuelles, repérages des signes précurseurs, ...) afin de pouvoir modifier en profondeur leurs modalités d'intervention et de pouvoir répondre de façon appropriée aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées, tout en évitant les ruptures de parcours. »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés d'accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives. Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention. Dans ce sens, la formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Appréhender les diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes
- Favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels
- Anticiper les situations de crise

PROGRAMME ET OBJECTIFS

Jour 1

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations de violence ciblées lors de cette formation.
- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Les "comportements-problèmes" au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes en situation de handicap : prévention et réponses. »
- Identifier, observer et analyser un comportement-problème
- Procurer une sécurité

- Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
- Traiter une situation de violence
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés pouvant aboutir à des comportements violents
- Stress post-traumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neurovégétative, dissociation) et altérations
- Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- La posture de l'accompagnant

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Illustrer le « modèle écologique »
- Distinguer l'ensemble des facteurs : personnels, liés à l'environnement social, liés à l'organisation et au milieu de vie ou liés à l'environnement politique et économique.

Jour 2

- Réveil pédagogique
- Outils et analyse de situation
- Présentation d'outils d'analyse des facteurs de risque et des comportements violents
- Arbre des causes
- Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
- Construction de grilles biographiques

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-problèmes et que la probabilité de survenue soit minimisée

- Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.
- Identifier les possibilités de réduire le risque de récurrence et de chronicité des comportements-problèmes.
- Utiliser un processus de décision pour recourir à un espace de calme-retrait

PUBLIC

Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

INTERVENANT PRESSENTI

,

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques,
- animation de groupe,
- vidéos,
- partages d'expériences

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

- quizz en début de formation
- analyse de situations au filtre des outils

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA Grand Est et sera signé par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**